

N° 72/2009 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT SUITE A DEMISSION

Le Maire,

Vu l'article 22-III du Code des marchés publics qui précise qu' « il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appels d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier »,

Vu la délibération du Conseil municipal du 08 avril 2008 relative à la composition de la commission d'appel d'offres suite à élection à bulletin secret,

Vu la délibération du Conseil municipal du 17 février 2009, portant désignation d'un délégué titulaire suite à la démission de Monsieur Jean-Yves ALEXANDRE,

Considérant qu'en application des dispositions sus visées il convient de désigner un délégué titulaire dans les formes ci-dessus définies tel que nous l'a demandé le représentant de l'Etat.

Monsieur Fabien GEORGES, Conseiller municipal et membre suppléant de la CAO venant immédiatement après sur la même liste est désigné membre titulaire.

Considérant qu'il conviendrait dès lors de remplacer M. Fabien GEORGES dans les conditions précitées pour désigner un nouveau membre suppléant.

Considérant néanmoins que la liste des suppléants résultant de la délibération du 08 avril 2008 est épuisée. Il convient par conséquent de désigner par vote à bulletin secret le 5^{ème} suppléant de la CAO. Les candidats de toutes les listes sont invités à se présenter.

Madame le Maire propose de désigner comme délégué suppléant Monsieur André POPOT.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- adopte cette proposition et retire la délibération du Conseil municipal sus visée du 17 février 2009 ;

- prend acte que Monsieur Fabien GEORGES, Conseiller municipal et membre suppléant de la CAO venant immédiatement après sur la même liste est désigné membre titulaire.

- procède dans les formes légales à la désignation précitée du délégué suppléant :

Monsieur André POPOT, ayant obtenu 26 voix Pour a été déclaré élu pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

La liste des membres délégués titulaires et suppléants est désormais comme suit :

Délégués titulaires :

- *Monsieur Bernard CHARDES*
- *Monsieur Serge LAHONDES*
- *Mme Karine DARRAS-GRESSET*
- *Monsieur Fabien GEORGES*
- *Monsieur Hubert ZEKRI*

Délégués suppléants :

- *Monsieur Félix IOV*
- *Madame Andrée AILLAUD*
- *Monsieur Rodolphe POISSON*
- *Monsieur André POPOT*
- *Monsieur Richard CIAPPARA*